

Bréville-les-Monts

# « Une rentrée très très difficile », selon la maire

QUEST-FRANCE.FR | vendredi 22 septembre 2017

444 mots

Rythmes scolaires

« **On a rarement vécu une rentrée aussi compliquée** », indique Sandrine Fosse, maire. En cause, la fin de contrats aidés et la décision prise par Amfreville de rester à la semaine de 4 jours et demi. Deux postes en contrats aidés ont été supprimés, l'un de 35 heures et l'autre de 20 heures, ce sont donc 55 heures hebdomadaires d'encadrement qui manquent aux écoles d'Amfreville et de Bréville-les-Monts.

« **Nous avons obligation d'avoir 1,5 poste d'Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) pour 3 classes, nous en avons actuellement 2,5. Cependant, si on passe à 1,5, on remet en cause le projet pédagogique des enseignants** », explique Sandrine Fosse.

La maire ne décolère pas à la suite de la décision prise par le conseil municipal d'Amfreville, sans concertation avec celui de Bréville et sans tenir compte du souhait des parents qui, à 70 %, préféreraient la semaine de 4 jours. « **Il a été difficile, en juillet, d'accepter des décisions prises unilatéralement par Amfreville. La semaine de quatre jours nous aurait permis d'aborder cette rentrée plus facilement. La fin des contrats aidés a amplifié les difficultés. Nous ne pouvons pas conserver ce système si nous ne pouvons pas le financer.** »

La maire « **salue le personnel, qui fait tout pour que cela se passe bien et qui aménage son temps de travail. On a un personnel qui répond vraiment présent, c'est ce qui permet à l'école de tourner.** » L'élue souhaite organiser une réunion entre les deux conseils municipaux pour décider des rythmes scolaires et pallier les difficultés rencontrées à la rentrée.

Intercom

Le DDTM (Direction départemental des territoires et de la mer) ne procédera plus à l'instruction des droits des sols à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. « **Normandie, Cabourg, pays d'Auge (NCPA) possède un service urbanisme et propose d'ouvrir ce service aux communes. La compétence n'est pas transférée, la commune restant décisionnaire et signataire** », rassure la maire.

Le conseil municipal s'est prononcé en faveur du rattachement de six nouvelles communes à NCPA au 1<sup>er</sup> janvier. « **Cela signifie que NCPA a de l'attrait pour ces six communes.** »